

Assemblée Générale Ordinaire le 1^e mai 2013 Compte-rendu

(bilan de l'exercice 2012)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à la salle de village de Sampont, rue du Muselbur n°3. Les inscriptions ont débuté à 19hrs30 et les débats à 19hrs30.

Les membres du Conseil d'administration étaient, depuis constitution de la société le 5 mars 2012 :

Mme G, secrétaire,
Mme L (démission actée par le CA le 2 mai 2012),
M. H, président,
M. W, vice-président,
M. P, Vice-président,
M. V, trésorier (démission actée par le CA le 18 décembre 2012),
M. F, qui a pris la charge de trésorier après démission de M. V,
M. P (démission actée par le CA le 24 avril 2013).

M. H. préside les débats.

1. Mme G et M. G sont désignés comme scrutateurs. Les votes se font à bulletin secret sur base des bulletins de vote remis à chaque participant lors de l'inscription. En tenant compte des procurations, 21 coopérateurs « A » sont présents ou représentés (bulletins de vote jaunes) et 13 coopérateurs « B » sont présents ou représentés (bulletins de vote blancs).

2. M. G introduit l'AG.

3. Rapport d'activité 2012 : M. P présente le bilan d'activité

4. Comptes et bilan 2012 : M. V présente l'état des comptes pour l'exercice 2012 (voir annexe B).

Il est procédé au vote pour l'approbation des comptes 2012 (Vote 1) et pour la décharge aux administrateurs (Vote 2). Les deux propositions sont acceptées à l'unanimité des votes de type « A » et à l'unanimité des votes de type « B ».

5. Perspectives pour l'année 2013 : M.H présente les perspectives pour 2013 et un budget prévisionnel (voir annexe C).

Il est procédé au vote pour l'approbation du projet de budget pour 2013 (vote 3). Le projet de budget est accepté à l'unanimité des votes de type « A » et à l'unanimité des votes de type « B ».

6. Appel à candidature et vote pour les commissaires au comptes et administrateur. MM L et M se portent candidats comme commissaires aux comptes. M. V se porte candidat à un poste d'administrateur.

Il est procédé au vote pour la désignation de commissaires aux comptes et d'administrateurs (vote 4). MM L et M sont désignés commissaires aux comptes à l'unanimité des votes de type « A » et à l'unanimité des votes de type « B ». M. V est désigné administrateur à l'unanimité des votes de type « A » et à l'unanimité des votes de type « B ». Un coopérateur « A » avait quitté la séance lors de ce 4e vote, le quorum de votes de type A était donc tombé à 20.

annexes au présent procès verbal:

annexe A : convocation à l'AG et modèle de procuration

annexe B : comptes 2012

annexe C : projet de budget VdS 2013

Signatures